

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

16 avril 2018

Collège de Malley

Parents : Mmes Davida **Del Curto**, Aku **Tsetse**, Laura **Beaubrun**, M. Jaouad **Ibriz**

Professionnels : Mmes Justine **Beco**, Sylvie **Perret**, Caroline **Mossi**, M. Jonas **Piguet**

Organisations : Mme Fanny **Neuffer**, M. Frédéric **Bellenot**, Mme Prune **Jaillet**

Autorités politiques : Mme Christelle **Joly**

Excusés/absents : Mmes Nicole **Morax**, Séverine **Evéquo**, Nathalie **Jaunin**, M. Franco **De Guglielmo**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 5 mars 2018
3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
4. Festival
5. Plan mobilité scolaire
6. Soirée des parents
7. Communication
8. Organisation des rencontres de la commission
9. Décisions, suites à donner
10. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
11. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Fanny Neuffer ouvre la séance. L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du PV du 5 mars 2018

Il manque dans le PV la proposition du Centre de quartier en ce qui concerne l'animation théâtrale éventuelle pour le festival. Le PV est adopté.

3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

La Commission a besoin d'un(e) trésorier (ère) afin de gérer le petit budget. Mme Joly se propose de remplir ce rôle.

Toujours pas de nouvelles de la part de Mme Morax.

L'élection du Vice-président reste en réflexion.



4. Festival

La réponse attendue depuis des mois est enfin arrivée. La municipalité met le casino gratuitement à disposition de la Commission. La demande d'autorisation de manifestation a été envoyée et acceptée. A cause du montage du festival de la Terre, aucun stand ne doit être installé à l'extérieur. Une solution doit être trouvée rapidement. L'idée du salon bleu est proposée. Mme Neuffer et M. Piguet vont se renseigner auprès de M. Meylan, administrateur du casino.

L'affiche gagnante est celle du koala (la classe gagnante recevra un carton de glaces). M Ibriz se propose de reprendre l'affiche et de refaire une mise en page.

La Commission décide, pour le vote du public, d'installer 16 boîtes avec la photo de chaque enfant pour faciliter le dépouillage et le système de vote. Il y aura un billet pour le matin et un billet pour l'après-midi. Chaque participant au festival recevra 4 billets directement. Les autres billets seront à prendre sur place.

4 coupes ont été commandées pour les 1^{er} prix du jury et du public ainsi que des médailles pour tout le monde. Chaque finaliste recevra également un diplôme.

Mme Mossi s'occupe de faire un courrier pour les parents intéressés à apporter de l'aide et un tableau circule pendant la séance pour que les membres de la Commission s'inscrivent.

Une répétition générale avec le régisseur aura lieu le mardi matin 15 mai.

5. Plan mobilité scolaire

Les questionnaires ont été distribués. La Commission doit encore contacter l'APEMS.

6. Soirée des parents

Aucune réponse reçue de la part des personnes invitées malgré les relances.

Réflexion de Mme Beaubrun :

Elle écrit des articles pour la garderie sur le thème de la communauté et l'enfant. Elle propose d'animer un atelier entre parents et enseignants afin de parler des expériences respectives. Elle enverra le journal à la Commission.

Quelques questions :

Il faut faire attention au nombre de personnes, trouver comment faire le lien. Par exemple organiser une courte conférence, les parents pourraient amener des questions.

Mme Beaubrun se rajoute au groupe de travail.

7. Communication

Mme Beco présente un exemple avec les points suivants :

- en bref c'est quoi
- projets prévus et en cours
- logo (Mme Beaubrun se propose d'en faire un)
- appel de projets.

Rajouter le journal de la Commission de Prélaz.

Le groupe communication va se rencontrer avant la prochaine séance de la Commission.

8. Décisions et suites à donner

Les décisions sont écrites dans les différents points.

9. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

Les prochaines séances auront lieu le 7 mai à Provence, le 18 juin à Prélaz, toutes à 19h00.



10. Divers et propositions individuelles

Point « organisation des séances »

La Commission propose d'organiser également les séances dans les associations. Un repas canadien aura lieu lors de la dernière séance.

Point « sirop »

La Commission a reçu une réponse positive de la garderie de Valency. La garderie de la Vallée de la jeunesse n'est pas motivée. Le Centre de quartier de Malley-Provence est content et est motivé à rejoindre la Commission.

La séance est levée à : 21h00

Jonas Piguet
Secrétaire

Lausanne, avril 2018

Lausanne, mai 2018/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
